

Rhône-Décarbonation cahier d'acteur

Introduction

France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en région qui œuvre à réconcilier l'humain et l'environnement dans l'objectif de ramener l'empreinte écologique de la France à 1,5 planète par an en 2030 et à 1 planète en 2050 en agissant à l'échelle territoriale pour une transition écologique et sociale vers un autre modèle de société.

Contexte

La France et ses partenaires européens se sont donnés comme objectif pour lutter contre le réchauffement climatique d'atteindre la neutralité carbone pour le continent européen en 2050. Cet objectif est inscrit dans la législation communautaire par le paquet « [Fit For 55](#) ». Ce qui se traduit par la diminution de 55% de rejets de Gaz à Effet de Serre.

La baisse de nos émissions de CO₂ doit permettre d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris qui est un traité international sur le réchauffement climatique adopté en 2015 lors de la COP21 et signé par 196 pays. Le but de cet accord est de contenir le réchauffement climatique en dessous de +2°C d'ici 2100 et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à +1,5°C.

Le GIEC estime que sans la capture du carbone, son utilisation ou son stockage (CCUS) l'objectif ne sera pas atteignable.

Le scénario zéro émission nette (NZE) de l'AIE considère que le CCUS joue un rôle particulièrement important dans la décarbonation des industries et du secteur de l'électricité difficiles à réduire.

Projet

Le projet Rhône décarbonation vise à développer un programme d'investissement pour créer une chaîne de captage, transport et chargement de navires de CO₂ le long de la vallée du Rhône jusqu'à la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Le captage et stockage du CO₂ est un levier de dernier recours en l'absence d'autres alternatives, ce qui est le cas au niveau des cimenteries.

Les différentes briques élémentaires sont :

- Captage cryogénique du CO₂ de la cimenterie de Vicat Montalieu ;
- Raccordement au pipe PL2 de SPSE ;
- Transport du CO₂ jusqu'à Fos sur mer sous forme gazeuse ;
- Compression, liquéfaction et stockage du CO₂ chez Elengy à Fos sur Mer ;
- Expédition du CO₂ par bateau pour être enfoui.

Recommandations

- FNE est pour la sobriété ;
- La priorité doit être donnée à la modification des procédés, comme par exemple la réduction du minerai de fer par l'hydrogène (DRI) dans la sidérurgie ou l'utilisation d'argile activée dans la production de ciment, et à l'électrification des briques élémentaires ;
- Le CCUS ne doit être utilisé qu'en dernier recours, dans la production de chaux par exemple ;
- Il est préférable de produire des carburants de synthèses par réaction avec de l'hydrogène vert plutôt que d'enfouir le CO₂ ;
- Ne pas utiliser le CO₂ capté dans des puits de gaz ou de pétrole en activité (Enhanced Oil Recovery / EOR) pour augmenter la productivité de l'extraction ;
- Se pencher sur les nouvelles technologies de captage, exemple du programme européen MOF4Air, plus économique, en coût et en énergie, que la cryogénie ou les amines.

Points de vigilance

- Consommation importante électrique du projet dans son ensemble, avec + 70 MW chez Vicat et + 45 MW chez Elengy ;
- Mise en danger de la biodiversité lors de l'installation de la liaison par pipeline de Montalieu au pipeline existant « PL2 » ;
- Fuites fugitives ou accidentelles de CO₂ dans toute la chaîne du captage au stockage ;
- Faible rendement du captage du CO₂, la commission de régulation de l'Énergie (CRE) prévoit 20 % de perte sur l'ensemble de la chaîne ;
- Effet domino sur le site de Fos/Tonkin avec la présence de stockage d'Ammoniac et de CO₂ sur le même site.
- Relargage après stockage dans des aquifères salins ou puits déplétés, avec l'exemple de Sleipner ;
- Étude géologique dans les lieux de stockage pour la compatibilité de la séquestration ;
- Le coût économique total élevé, 1 à 1,5 milliards d'euros, est à prendre en compte.

Conclusion

France nature environnement Provence-Alpes et Côte d'Azur n'est pas opposé au captage du CO₂ à condition que ce soit en dernier recours. La sobriété doit être le principal moteur de ce projet.

Le projet doit tenir compte de nos recommandations et points de vigilance.

France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur sera particulièrement attentif au tracé du raccordement du pipeline de Vicat au PL2 de SPSE.

Et d'une manière globale, tous les nombreux projets de l'arrondissement d'Istres font que la mobilité et la qualité de l'air qui sont déjà préoccupantes sur la zone vont devenir pire, sans oublier les volumes d'eau utilisés et la consommation électrique qui vont exploser.